

POLITIQUE

ÉTRANGÈRE

CANADIENNE



Affaires extérieures External Affairs  
Canada Canada

# DÉCLARATIONS ET DISCOURS

Allocution de  
l'honorable Pat Carney,  
ministre du Commerce extérieur,  
devant l'Institut canadien des  
Affaires internationales

OTTAWA (ONTARIO)

le 25 mars 1988

Canada

Je suis très honorée de prendre la parole devant les membres de l'Institut canadien des affaires internationales à l'occasion du soixantième anniversaire de l'Organisation. Je me joins à vous pour saluer votre passé riche et distingué; le Premier ministre et M. Clark m'ont demandé de vous transmettre leurs meilleurs vœux.

Au cours des ans, les relations entre l'ICAI et le ministère des Affaires extérieures ont été particulièrement productives. Vous nous avez fourni une foule d'idées novatrices, et même certains de vos meilleurs collaborateurs: on pense tout de suite à Escott Reid et John Holmes. Nous avons essayé de vous rendre cette générosité toutes les fois que nous le pouvions et par tous les moyens à notre disposition. Par exemple, nous avons poussé la gentillesse jusqu'à vous permettre de reprendre John Holmes.

Les publications de l'Institut sont indispensables à tous ceux qui veulent étudier la politique étrangère du Canada. Pour le ministère des Affaires extérieures notamment, le "International Journal" est une source de critique constructive et de concepts nouveaux. Les rapports, comme celui que vous avez publié cette semaine, "The North and Canada's International Relations", donnent certes matière à réflexion. Vos autres activités, et plus particulièrement les conférences que vous organisez, contribuent à façonner la politique étrangère canadienne. La présente rencontre, j'en suis sûre, ne fera pas exception à la règle.

À cette conférence sur la politique étrangère, nous tournons les regards vers le XXI<sup>e</sup> siècle. Je tiens tout d'abord à vous assurer que le gouvernement du premier ministre Mulroney sera tout aussi disposé à vous faire participer au processus d'élaboration de la politique étrangère en l'an 2000 qu'il ne l'est à l'heure actuelle.

En fait, nous croyons vraiment à la participation. Nous sommes d'avis qu'en "impliquant" le Parlement et le public, en sollicitant leurs contributions, en soumettant la politique à l'examen minutieux du public, nous aboutirons à une meilleure politique. Le rôle du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur a été renforcé jusqu'à en devenir méconnaissable. Le nouveau Comité permanent des droits de la personne est maintenant pleinement opérationnel. Et l'expérience a montré que toute revue globale future de la politique étrangère devrait s'inspirer de la formule des audiences pancanadiennes utilisée par le Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes.

Vous n'ignorez pas vous-mêmes l'apport des comités parlementaires et du public intéressé à la politique d'internationalisme constructif du gouvernement. Prenez le cas des droits de la personne: j'irais jusqu'à dire que, n'eut été du Comité mixte spécial, nous ne serions pas aujourd'hui sur le point d'inaugurer un Centre international des droits humains et du développement démocratique. Nous avons étudié et retenu la recommandation du Comité. Les mesures législatives nécessaires seront déposées sous peu.

La dimension nordique de notre politique étrangère est un autre exemple. C'est en bonne partie grâce aux efforts du Comité mixte spécial et de groupes comme l'ICAI que nous pouvons aujourd'hui élaborer une approche plus cohérente et plus globale des affaires circumpolaires.

Comme votre dernier rapport vient tout juste de paraître, le gouvernement n'en a pas encore terminé l'étude. Je ne peux moi-même en faire ici une analyse détaillée, faute de temps. Je me bornerai à dire que nous cherchons avec chacun des pays nordiques et de l'Arctique à améliorer davantage encore notre coopération aux plans économique, culturel, scientifique et environnemental en ce qui concerne les questions qui ont trait au Nord. C'est d'ailleurs ce qui a donné récemment des résultats aussi variés que la nomination d'un consul honoraire au Groenland, le traité visant à protéger la horde de caribous qui migrent entre l'Alaska et le Yukon, l'expédition polaire canado-soviétique et l'Accord avec les États-Unis relatif à la navigation des brise-glaces dans le Passage du Nord-Ouest.

Nous cherchons en outre à accroître la coopération multilatérale dans l'Arctique. L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) nous offrent déjà un cadre approprié où débattre du contrôle des armements et des questions de sécurité. Mais nous devons cependant mieux définir le cadre de coopération dans les secteurs non militaires. Nous travaillons très étroitement avec la Norvège dans l'espoir d'ajouter aux progrès réalisés lors de la conférence Canada-Norvège tenue à Tromsø en décembre dernier. Indépendamment du reste, le discours prononcé par M. Gorbatchev à Murmansk aura servi à montrer que l'Union soviétique a peut-être enfin sérieusement l'intention de se rallier à la coopération multilatérale dans les domaines civils comme l'environnement. À en juger par le programme réussi et en pleine expansion que le Canada mène avec l'Union soviétique, il est dans l'intérêt de la communauté arctique tout entière d'encourager les Soviétiques à opter aussi pour la coopération multilatérale.

Je voudrais maintenant toucher quelques mots de certains des dossiers sur lesquels le Canada devra se pencher dans l'avenir. Je commencerai par le domaine qui m'est le plus familier: le commerce extérieur. Le Comité mixte spécial a déclaré que "la sensibilisation aux réalités internationales, l'interdépendance et la participation sont autant de facteurs qui transforment la nature même de la politique étrangère, et ce, avec une rapidité particulièrement évidente au Canada." J'ajouterai simplement que nulle part est-ce plus vrai que dans le domaine des relations commerciales et économiques.

Nous assistons aujourd'hui à l'émergence d'un marché financier mondial unique et d'un marché mondial unique des valeurs mobilières. On a déjà estimé qu'en une seule journée plus d'un billion de dollars américains changeaient de mains sur les marchés financiers internationaux. C'était avant le 19 octobre, ce jour fatidique qui a vu les marchés boursiers s'effondrer les uns après les autres aux quatre coins du globe.

De plus en plus, non seulement les politiques monétaires mais aussi les politiques fiscales nationales sont discutées et coordonnées à l'échelle internationale. Il en va de même des politiques structurelles. Songez, par exemple, à l'impact de la Politique agricole commune de la Communauté européenne sur nos agriculteurs. Au Sommet économique de Toronto, les dirigeants se pencheront sur tous ces problèmes.

Les pays exportent une part de plus en plus importante de leur PNB. À l'heure actuelle, le Canada destine un tiers de sa production à l'étranger. Les tendances commerciales peuvent aussi changer rapidement. Ainsi, la première expédition de voitures Honda produites aux États-Unis est censée arriver au Japon la semaine prochaine. La technologie révolutionne la production et la commercialisation partout dans le monde.

Voilà l'environnement économique dans lequel nous vivons.

Il importe de comprendre que les forces de l'interdépendance rendent les nations plus compétitives, et donc plus prospères. Ces forces peuvent aussi mener à des relations plus amicales entre les nations - pourvu que celles-ci gèrent comme il se doit leur interdépendance. Un accès sûr et ouvert aux marchés, fondé sur des règles justes, est plus essentiel que jamais.

Ce n'est un secret pour personne que les États-Unis sont de loin le plus important partenaire commercial du Canada. Nous entretenons avec ce pays la relation commerciale bilatérale la plus importante et la plus complexe du monde. Si nous voulons entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle en bonne position, nous aurions tout intérêt à régulariser cette relation. À l'évidence, elle n'a pas évolué de façon optimale. Même si je me limitais à vous faire la liste des différends commerciaux entre nos deux pays pour les seules années 1980, j'y consacrerai une bonne partie du temps qui m'est alloué ce soir.

Confronté à cette situation, le gouvernement n'a pas opté pour les guerres commerciales sauvages. Il a choisi une approche positive. C'est ce qui explique que nous avons aujourd'hui un Accord de libre-échange que nous envient nos autres partenaires commerciaux. Cette entente nous donnera un accès ouvert et sûr au plus gros marché du monde. Elle comporte en outre un avantage non négligeable, dont les exportateurs commencent à peine à saisir toute la portée: notre compétitivité sur les autres marchés s'en trouvera renforcée.

L'Accord ne nous enlèvera rien de notre identité nationale; il ne fera qu'ajouter à notre prospérité, comme ce fut le cas pour la Grande-Bretagne par suite de son adhésion au Marché commun, ou encore pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande une fois qu'elles eurent conclu un accord commercial. L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis est, en politique étrangère, l'une des plus grandes réalisations du présent gouvernement et, vous pouvez en être sûrs, l'une de ses plus durables.

L'ALE est pleinement compatible avec l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Il viendra appuyer nos efforts de libéralisation des échanges dans le contexte de l'Uruguay Round. Enfin, il innove dans des domaines comme le commerce des services et l'agriculture, que nous espérons faire progresser dans les négociations multilatérales.

Nous mettons tout en oeuvre pour hâter l'avancement de ces négociations. Vous savez que la Conférence d'examen à mi-parcours de l'Uruguay Round aura lieu à Montréal en décembre. Au Sommet économique, le Canada cherchera à obtenir de ses partenaires un engagement à parvenir rapidement à des résultats lors de cette conférence. À Toronto, les leaders devront faire preuve de la volonté politique et de la créativité nécessaires si nous voulons récolter les fruits de la libéralisation du commerce.

Si le Canada veut être en mesure d'affronter la concurrence au XXI<sup>e</sup> siècle, il lui faudra s'adapter non seulement à la libéralisation des échanges mais aussi aux réalités de la nouvelle ère de l'information. L'avantage comparatif se mérite de plus en plus; il est de moins en moins un acquis. Le remplacement des matériaux, la bio-ingénierie, la robotique, la micro-informatique comptent parmi les nouvelles réalités. Des pays comme l'Inde ne se tournent plus vers nous pour acheter du blé, parce que la révolution verte les aide à subvenir à leurs propres besoins. Le tiers-monde produit de plus en plus de biens que nous produisons nous-mêmes. En conséquence, nous ne pourrions miser autant que par le passé sur les ressources naturelles et sur les articles semi-finis.

Notre compétitivité future dépendra pour une large part des activités de recherche et de développement. L'an dernier, le gouvernement a mis sur pied un programme quinquennal doté de crédits de 1,3 milliard de dollars. Le Premier ministre lui-même préside le nouveau Conseil consultatif national sur les sciences et la technologie. Nous ne devons ménager aucun effort pour relever les dépenses combinées du gouvernement et du secteur privé aux niveaux atteints par d'autres pays technologiquement avancés et faire en sorte que chaque dollar soit utilisé à bon escient.

Sur le plan économique, il sera primordial à l'avenir que nos politiques intérieures tirent pleinement parti des forces de l'interdépendance à l'échelle mondiale. Plus que jamais auparavant, les gouvernements canadiens devront encourager l'épargne, l'investissement et l'esprit d'entreprise. Dans un contexte de responsabilité fiscale, ils devront également faire en sorte que l'infrastructure canadienne soit suffisamment solide pour soutenir une industrie de classe internationale.

S'il me fallait identifier un secteur en particulier auquel le Canada devrait accorder plus d'attention à l'avenir, je mentionnerais l'éducation. Le réalignment de l'économie sur les activités à transformation plus poussée dépend de l'éducation. Par éducation, je n'entends pas seulement les professions, mais aussi les écoles primaires, les instituts polytechniques, les programmes d'apprentissage, les programmes d'éducation des adultes et la formation de la main-d'oeuvre. L'une des raisons des succès du Japon - en fait, l'une des raisons premières - est que sa population active, des premiers échelons aux derniers, est plus instruite que la moyenne.

Puisqu'on parle du Japon, permettez-moi de vous donner un exemple des lacunes de notre système d'éducation. Nous savons tous que notre commerce transpacifique dépasse maintenant notre commerce transatlantique et que le Japon est notre deuxième partenaire commercial. Pourtant, à peine 1 200 étudiants suivent des cours de japonais chez nous, comparativement à 15 000 en Australie.

Bon nombre d'entre vous ici ce soir, et à l'ICAI en général, sont des éducateurs. L'Institut pourrait donc se pencher fort utilement sur la formation possible à donner à nos jeunes afin de les préparer au rôle internationaliste que nous envisageons tous pour le Canada.

Votre conférence discutera des réalités nouvelles dans la région du Pacifique. Certaines étaient difficilement concevables il y a à peine dix ans: le Japon devenant le premier exportateur de capitaux au monde, la Chine se modernisant et joignant les rangs du GATT, l'émergence des nouveaux pays industriels de l'Asie en tant que force économique.

Nous sommes tous conscients aujourd'hui de la nécessité pour le Canada de s'adapter aux réalités nouvelles. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux élaborent des stratégies et des programmes en vue de tirer parti des occasions prometteuses qui s'offrent de coopérer dans les domaines du commerce, de l'investissement et des sciences et de la technologie. Nous avons déjà fait des progrès notables. Les nombreuses visites ministérielles dans la région, notamment par le Premier ministre, l'importance de la région de l'Asie et du Pacifique dans notre Stratégie nationale du commerce, le soutien accordé à la Conférence de coopération économique dans le Pacifique (PECC) et au Conseil économique du bassin du Pacifique (PBEC), et le renforcement de nos missions diplomatiques et commerciales en Asie sont autant d'éléments qui en témoignent.

Chaque jour constitue un pas en avant. Grace McCarthy, ministre du Développement économique de la Colombie-Britannique, et moi-même coprésidons le nouveau Comité consultatif pour l'initiative du Pacifique, qui fait intervenir le secteur privé dans les efforts visant à promouvoir le rôle de Vancouver comme "fenêtre" du Canada sur le Pacifique. Le Comité se penchera sur les moyens de renforcer les liens avec le Japon, les NPI et les autres pays du Pacifique dans les domaines du commerce et des finances à l'échelle internationale, du transport, du tourisme, etc.

Le nouveau poids économique du Japon - et, de plus en plus, des nouveaux pays industriels - fait qu'il est essentiel que ces pays assument des responsabilités plus grandes au sein des institutions économiques internationales. C'est là un processus que nous encourageons dans notre dialogue avec eux.

Un jour, nous verrons peut-être se former une institution économique panrégionale des pays de la bordure du Pacifique. Ce concept me tient à coeur. On parle déjà d'une "OCDE du Pacifique." Quelque forme qu'elle prenne au bout du compte, cette institution sera une entité nouvelle et unique qui reflétera les particularités et les besoins de la région. Et je pense que l'OCDE elle-même devrait, par sa composition et par ses activités, refléter davantage de son côté le dynamisme du Pacifique.

Durant votre conférence, vous discuterez en outre de l'avenir plus prometteur des relations Est-Ouest. Peut-être le titre d'une conférence prochaine de Wilton Park - "L'Europe des années 1990: la fin de l'après-guerre?" - est-il révélateur. La dynamique enclenchée par le Sommet Reagan-Gorbatchev et la signature du Traité INF, le premier accord de réduction des armements de l'après-guerre, nous donne des motifs d'espoir. Mais il nous faut également être réalistes.

Il va sans dire que M. Gorbatchev n'est pas un démocrate libéral. Il ne veut pas refaçonner l'Union soviétique à l'image occidentale. Son objectif primordial consiste à restructurer l'économie soviétique pour la moderniser et la rendre plus efficace.

Pour le leader soviétique, qui veut réformer l'économie en profondeur, la tâche sera monumentale. Il demande au parti communiste de renoncer à certains de ses pouvoirs et de ses privilèges et à l'ensemble de la population d'accepter les perturbations et la réalité du chômage.

La question des nationalités en Union soviétique pourrait également, comme nous le voyons déjà dans les républiques baltes et en Arménie, mettre à rude épreuve la démarche de M. Gorbatchev. Fait plus important encore, il nous est impossible de prédire sa réaction à une éventuelle dissidence en Europe de l'Est. Les propos qu'il a tenus au sujet des relations avec les autres pays communistes pendant sa visite en Yougoslavie la semaine dernière sont toutefois un signe positif.



Le succès du programme de réforme de M. Gorbatchev n'est donc pas assuré. Même s'il réussit, l'Union soviétique serait encore, au moment où il quittera le pouvoir, une puissance militaire formidable, bien que moins menaçante. Elle serait un État moins totalitaire mais toujours autoritaire. Le joug qu'elle impose à l'Europe de l'Est serait peut-être un peu moins difficile à supporter, mais il ne permettrait toujours pas l'exercice intégral de l'autodétermination.

Qu'est-ce que cela signifie pour l'Ouest? Les changements apportés par M. Gorbatchev nous ouvrent de nouvelles possibilités de régler des conflits régionaux comme la situation en Afghanistan et la guerre du Golfe, d'améliorer l'efficacité des institutions internationales, de promouvoir les droits de la personne et de conclure des accords de contrôle des armements.

Nous espérons que le traité INF sera suivi d'une série d'autres accords. Il existe aujourd'hui de réelles possibilités de conclure un accord START prévoyant la réduction de moitié des arsenaux nucléaires stratégiques. Ce serait là une des grandes réalisations de l'après-guerre. Mais il restera encore beaucoup à faire.

L'OTAN ne ménage pas ses efforts pour parvenir à un mandat de négociation d'un accord qui réduirait les forces classiques en Europe. Il ne sera pas facile de faire disparaître la supériorité évidente du bloc soviétique en effectifs et en armements. Ni d'ailleurs d'amener l'URSS à passer d'une position potentiellement offensive à une position de défense.

L'objectif de l'OTAN consistant à éliminer les armes chimiques - dont on peut voir l'effet dévastateur dans la guerre entre l'Iran et l'Irak - sera lui aussi difficile à atteindre. Le bloc de l'Est conserve une supériorité massive dans ce domaine.

Ainsi donc la nécessité d'assurer la sécurité collective de l'Occident n'est pas sur le point de disparaître. L'OTAN continuera de représenter le meilleur instrument de préservation de la paix et le Canada continuera d'en être membre à part entière. Notre alliance reste déterminée à rechercher une plus grande stabilité à un niveau inférieur d'armements.

Les Canadiens ont toutes les raisons de se réjouir des résultats du sommet de l'OTAN, qui s'est tenu il y a trois semaines. Ses participants sont parvenus à un degré remarquable de consensus sur une approche raisonnable et ouverte des relations futures avec le bloc soviétique.

Dans le Livre blanc sur la défense, le gouvernement a posé les jalons qui permettront au Canada d'honorer tous ses engagements - à l'égard de la sécurité collective, des opérations de maintien de la paix et de la protection de sa souveraineté - jusque dans les années 1990 et au-delà. Certains Canadiens souhaitent abandonner l'un ou l'autre de ces objectifs, mais nous restons engagés envers chacun d'eux.

Nous nous appliquons à combler le fossé qui sépare les engagements de la crédibilité. Nous avons renforcé notre contingent en Europe. Nous avons assumé des responsabilités de maintien de la paix dans le Sinaï. Nous sommes en train de régler les problèmes liés à l'obsolescence de notre matériel de défense.

Cela comprend les sous-marins. Le gouvernement actuel est d'avis que le Canada devrait posséder une marine capable d'intervenir dans les océans Atlantique, Pacifique et Arctique. Seuls les sous-marins à propulsion nucléaire peuvent opérer dans l'Arctique. Mais, surtout, ils présentent un meilleur rapport coût-efficacité et sont plus efficaces sur le plan opérationnel que les sous-marins, classiques pour s'acquitter du rôle primordial de la marine, à savoir la protection des voies de communication dans l'Atlantique.

Le gouvernement s'est appliqué dans la même mesure à définir la politique canadienne de demain dans le secteur de l'aide et du développement. Plus tôt ce mois-ci, ma collègue Monique Landry a déposé à la Chambre des communes une stratégie intitulée "Partageons notre avenir", qui est fondée sur les recommandations de trois comités parlementaires. Cette stratégie représente le premier grand énoncé de politique gouvernementale sur le développement international en 13 ans. Elle comprend pour la première fois une charte de l'aide publique au développement (APD) qui expose les principes et les priorités du Canada dans ce domaine.

En vertu de cette stratégie, le Canada axera son aide sur les pays et les peuples les plus pauvres du monde. Notre assistance bilatérale sera concentrée sur 30 pays ou groupements régionaux, 65 % du total étant destiné à nos

partenaires du Commonwealth et de la Francophonie. L'Afrique recevra 45 % du montant total au cours des cinq prochaines années. Une part importante des opérations de l'ACDI sera décentralisée. En définitive, la stratégie donnera au Canada l'un des programmes d'aide et de développement les plus progressistes et les plus efficaces au monde.

Notre APD atteint maintenant 0,5 % du PNB. Elle s'élèvera cette année à 2,7 milliards de dollars. Le programme d'aide est l'un des deux seuls programmes gouvernementaux dont les budgets pourront augmenter dans le contexte actuel d'austérité budgétaire. Nous avons en outre décidé d'accorder cette aide entièrement sous forme de subventions. Mais le Canada n'en devra pas moins atteindre les objectifs de croissance accélérée fixés dans "Partageons notre avenir": 0,6 % d'ici 1995 et 0,7 % en l'an 2000.

Le fardeau de la dette est à l'heure actuelle l'une des entraves les plus sérieuses à la croissance dans les pays en développement. Le Canada fait plus que sa large part pour aider aussi bien les débiteurs à revenus moyens d'Amérique latine que les pays les plus pauvres de l'Afrique sub-saharienne à surmonter ce problème. Nous avons remis des dettes d'un montant de 600 millions de dollars contractées au titre de l'aide publique au développement par les pays les plus pauvres, et nous demandons instamment aux autres donateurs d'agir dans le même sens.

En ce qui concerne les débiteurs à moyens revenus, nous participons à la recherche de solutions novatrices. Nous examinerons certaines possibilités avec un groupe de ministres latino-américains des Affaires étrangères qui arriveront au Canada ce week-end pour tenir des consultations en prévision du Sommet.

En ce dernier quart de siècle, l'environnement est devenu un élément important dans les relations étrangères. Comme l'a dit la Commission Brundtland: "Au début du siècle, ni l'importance démographique du genre humain ni la technologie n'avaient le pouvoir de modifier radicalement les systèmes de la planète. À l'approche de la fin du siècle, non seulement le nombre considérablement plus grand d'êtres humains et leurs activités ont-ils ce pouvoir, mais des changements majeurs et non prévus se produisent dans l'atmosphère, dans les sols, dans les eaux, parmi les plantes et les animaux, et dans les relations entre chacun de ces éléments." (Traduction)

Le Canada a donné suite au rapport de la Commission Brundtland. Le Premier ministre et ses dix homologues provinciaux ont approuvé le rapport du Groupe d'étude

national. C'est ainsi que le concept de développement durable avancé par la Commission Brundtland est intégré aussi bien aux activités industrielles qu'aux programmes gouvernementaux. Ce concept, par exemple, se trouve au coeur de la nouvelle stratégie d'aide de l'ACDI.

Le Canada est également actif sur la scène internationale. Le Protocole de Montréal sur la protection de la couche d'ozone constitue une étape marquante dans l'élaboration du droit de l'atmosphère. Le Canada accueillera aussi, en juin à Toronto, la conférence sur la transformation de l'atmosphère, qui sera présidée par Stephen Lewis. En novembre, nous serons l'hôte d'une réunion d'experts de nombreux pays dont la tâche sera d'examiner les principes juridiques sur lesquels s'appuieront les futurs accords internationaux sur l'atmosphère.

Deux défis particuliers dans le domaine de l'environnement continueront de retenir l'attention de la diplomatie canadienne: les pluies acides et l'Arctique. Il incombe aux États-Unis de conclure, dans le cas des pluies acides, un accord de coopération similaire à l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs. Tel est l'objectif que nous continuerons de poursuivre jusqu'à ce que les États-Unis en viennent à s'acquitter de leurs responsabilités à notre égard et à l'égard de l'environnement nord-américain que nous partageons.

L'Arctique a l'un des écosystèmes les plus fragiles sur Terre. Il est essentiel que les pays du bassin arctique coopèrent en vue de le protéger. L'environnement restera donc une composante majeure de notre approche des affaires circumpolaires.

Dans l'allocution qu'il a prononcée l'automne dernier lors de la réunion de Bilderberg, le Premier ministre Mulroney a indiqué, en parlant des relations internationales, qu'il fallait faire un effort global pour revitaliser l'esprit international qui a animé le monde de l'après-guerre. Le Canada peut contribuer à cet effort. C'est pourquoi il cherchera à se faire élire au Conseil de sécurité. C'est pourquoi nous appuyons fermement le processus de paix en Amérique centrale et au Moyen-Orient et sommes à l'avant-garde des initiatives destinées à promouvoir les droits de la personne en Afrique du Sud. Et c'est pourquoi nous cherchons avec tant d'ardeur à réformer les Nations Unies. Le Sommet de la Francophonie à Québec et le Sommet du Commonwealth à Vancouver ont également contribué pour beaucoup à la dynamisation de cet esprit international.

Le Canada est prêt à entrer avec confiance dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Nous savons que l'interdépendance entre les nations porte en elle la promesse d'un nouvel ordre mondial. Mais son instauration ne surviendra qu'au terme d'un processus lent et souvent pénible de renforcement de la confiance et d'édification du consensus. Notre persévérance devra être à la mesure de l'espoir que nous entretenons.

La mise en oeuvre d'une politique étrangère axée sur l'internationalisme constructif suppose la participation du Parlement et de la population. Et celle de l'ICAI. En conjuguant nos efforts, nous parviendrons à renforcer la voix du Canada dans le concert des nations.